RAPPORT D'ACTIVITÉ

MAS Le Villa Joie

Table des matières

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT 3
2.1.FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT 3
2.2.MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT 4
POPULATION ACCUEILLIE ET SUIVI DE L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT 6
3.1.PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES 6
3.2.PROVENANCE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE 8
3.3.MOTIFS DE DEPARTS, SORTIES 9
3.4.ACCUEIL TEMPORAIRE 9
3.1.ABSENTEISME DES PERSONNES ACCOMPAGNEES 9
FAITS MARQUANTS 11
4.1.EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES ENTRE 2024 ET 2025 – FAITS MARQUANTS 11
4.2.VIE DES RESIDENTS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF 11
4.2.1 **L'accompagnement éducatif sur la MAS** 11
4.2.2 L'accompagnement socio culturel et sportif 14
4.2.3 Les ateliers socio - rééducatifs : 16
4.2.5 Les partenariats 19
4.2.5 Evénements marquants 21
4.2.6 Les soins somatiques et psychiques 22
4.2.7 Enquête de satisfaction auprès des résidents 22
4.2.7 Bilan et perspectives 25
RESSOURCES HUMAINES 27
5.1 EFFECTIFS ET FONCTIONS 27
5.2 STAGIAIRES, SERVICES CIVIQUES 29
5.3 ABSENTEISME 29
5.4 FORMATION 30
ELEMENTS FINANCIERS 31
6.1COMPTES D'EXPLOITATION MAS 31
Dépenses Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante 32
Dépenses Groupe 2 : Dépenses afférentes au Personnel 34
Dépenses Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure 35
Recettes Groupe 1 : Produits de la tarification 37
Recettes Groupe 2 : Produits relatifs à l'exploitation 37
Recette groupe 3 : Produits financiers 38
6.2.INVESTISSEMENTS MAS 39
6.3 AFFECTATION DU RESULTAT 39

Chapitre 1

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

NOM DE L'ETABLISSEMENT	**MAS Le Villa Joie**
Mode de financement	Agence Régionale de Santé Rhone-Alpes délégation de l'Ain
Adresse administrative	120 chemin du Couvo 01250 St Just
Adresse e-mail	direction@villajoie.fr
N° SIRET	33 357 517 300 013
N° FINESS	01 078 692 9
Date d'arrêté de créatio	25/08/1982
Date de la dernière autorisation	20/12/2016
Date de la dernière évaluation externe	2014
Date du projet d'établissement	2023-2027
Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	365
Capacité de l'établissement	45 accueils permanents -4 accueils temporaires- 1 séquentiel
Effectifs salariés au 31.12.25	76 salariés dont 15 en CDD
Nombre de bénéficiaires	47 sur des places permanentes (dont le séquentiel) + 3 sur des places temporaires
Nombre de CVS (ou instances de participation) réalisés sur l'année	3

2.2. MISSIONS DE L'ETABLISSEMENT

La MAS Le villa Joie accueille des adultes atteints de handicap physique avec ou sans troubles associés âgés de plus de 18 ans, et orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Les missions de la MAS sont encadrées par le décret EAM/MAS, n° 2009-322 du 20 mars 2009 relatif aux obligations des établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie.

Ses missions : (Extrait du décret art. D. 344-5-3 – CASF)

« Favoriser, quelle que soit la restriction de l'autonomie des personnes accueillies ou accompagnées, leur relation aux autres et l'expression de leurs choix et de leur consentement en développant toutes leurs possibilités de communication verbale, motrice ou sensorielle, avec le recours à une aide humaine et, si besoin, à une aide technique
Développer les potentialités des personnes accueillies ou accompagnées par une stimulation adaptée tout au long de leur existence, maintenir leurs acquis et favoriser leur apprentissage et leur autonomie par des actions socio-éducatives adaptées en les accompagnant dans l'accomplissement de tous les actes de la vie quotidienne
Favoriser la participation des personnes accueillies ou accompagnées à une vie sociale, culturelle et sportive par des activités adaptées
Porter une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique des personnes accueillies ou accompagnées
Veiller au développement de la vie affective des personnes accueillies ou accompagnées et au maintien du lien avec leur famille ou leurs proches
Garantir l'intimité des personnes accueillies ou accompagnées en leur préservant un espace de vie privatif
Assurer un accompagnement médical coordonné des personnes accueillies ou accompagnées qui leur garantisse la qualité des soins.
Privilégier l'accueil des personnes accueillies ou accompagnées par petits groupes au sein d'unités de vie »

Modalités d'ouverture :

La MAS est ouverte 365 jours par an, 24H/24H avec une astreinte assurée par l'équipe de Direction (soirs, WE et jours fériés).

Fonctionnement :

En journée, les résidents bénéficient de prestations diversifiées et adaptées aux besoins des personnes accueillies.

Selon leur projet personnalisé , leur rythme de vie et leurs habitudes, les résident(e)s s'inscrivent aux ateliers et aux activités culturelles, sensorielles, créatives, citoyennes, de loisirs (Cf rapport socio-éducatif)

Les prestations de journée en dehors du soin sont assurées par les personnels socio éducatifs et les équipes paramédicales et soignantes.

Elles sont collectives et ou individuelles, dans les murs ou, hors les murs, avec l'intervention de prestataires externes pour des activités spécifiques. Le développement de partenariats est activé pour les enrichir.

Chaque été un séjour d'une semaine à Lourdes est organisé.

L'entretien des locaux (privatifs et collectif) est assuré par l'équipe Hygiène des locaux et d'Agents techniques pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et installations.

La surveillance de nuit est assurée par 1 infirmière et une aide-soignante pour les 3 unités de vie.

Ils (elles) veillent à la sécurité et au confort des résident(e)s avec des rondes planifiées et une attention particulière pour toutes situations complexes identifiées de santé ou non. Ils(elles) sont en lien téléphonique avec le cadre d'astreintes de l'établissement.

La restauration collective est assurée par un prestataire externe qui élabore les déjeuners et diners sur place. Le petit-déjeuner est assuré en interne par une équipe dédiée. Les petits déjeuners sont servis sur les unités ou en chambre en fonction des besoins.

Sous le pilotage des cadres infirmiers, l'équipe de soins (IDE : Infirmière(ier) Diplômé(e) d'Etat, AS Aide-soignant(e), AES-AMP, rééducateurs) assurent la prise en soin en chambre.

Les aides-soignantes et coordonnateurs peuvent accompagner les résident(e)s aux rendez-vous médicaux si besoin.

Le médecin traitant présent une journée par semaine et le médecin de rééducation présent une journée par mois assurent le suivi médical en lien avec l'équipe soignante et l'équipe de rééducation.

Les prestations proposées sont orientées sur le « soin » et « prendre soin » en équipe pluridisciplinaire.

L'équipe pluridisciplinaire afin d'accompagner au mieux les résidents bénéficie d'analyse des pratiques professionnels.

Les projets personnalisés sont co-construits avec une communication adaptée en tenant compte des besoins singuliers, pluriels et différentiels des personnes accueillies et se basent sur les nomenclatures Sérafin Ph.

Chapitre 2

POPULATION ACCUEILLIE ET SUIVI DE L'ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

3.1. PROFILS DES PERSONNES ACCUEILLIES

	EFFECTIF PRESENT 31.12.24			ENTREES N		SORTIES	
	H	F		H	F	H	F
18-25 ans		1					
26-30							
31-35	2	1					
36-40	1	3					
41-45	1	1					
46-50	4	1					
51-55	1	7					
56-60	6	2		1	1		
61-65	5	5				1	
66-70	3	0					
71-75	2	0					
TOTAL/SE	25	21		1	1	1	0
TOTAL	46			2		1	

Moyenne d'âge : 54.34

Liste d'attente

NOMBRE DE PERSONNES SUR LA LISTE D'ATTENTE
11

Commentaires :

Les dossiers étudiés dans le cadre de la commission d'admission sont reçus directement sur la MAS.

5 personnes ont été ajoutées sur la liste d'attente depuis le 31/12/2024

2 personnes ont été accueillies après avoir bénéficié d'Accueils Temporaires

- 1 place en permanent (à la suite d'1 décès) : 14/05/2025
- 1 place à la suite d'un PAG : 29/09/2025 (sur une place d'accueil temporaire)

Admissions

Nombre de dossiers étudiés pour admission sur l'année en temporaire ou en pérenne :

NOMBRE DE DOSSIERS ETUDIES POUR ADMISSION
50

Commentaires :

- 12 nouveaux dossiers :
 - 11 dossiers ont reçu un avis favorable sous condition de la mise en place de période d'évaluation dans le cadre de 2 séjours d'accueil temporaires minimum
 - 1 dossier refusé du fait de pathologie non adaptée au public accueilli
- 33 demandes pour nouveaux séjours temporaires (dossiers connus)
- 05 demandes ont été enregistrées sur la liste d'attente des séjours permanents, après avoir effectué à minima 2 séjours temporaires

NOMBRE DE PROJETS PERSONNALISES D' ACCOMPAGNEMENT
47

NOMBRE DE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL
1

Caractéristiques cliniques (Données extraites du logiciel Imago DU)

TYPOLOGIE DES PUBLICS	EFFECTIF AU 31.12
DEFICIENCES PRINCIPALES	
Cérébrolésion	6
Déficience motrice	19
Polyhandicap	21
Pluri handicap	1
DEFICIENCES SECONDAIRES	
Cérébrolésion	1
Déficience motrice	4
Polyhandicap	2
Déficience intellectuelle légère	1
Déficience intellectuelle moyenne	1
Maladie mentale	1
Trobles du comportement	2
Troubles psychiques	8

3.2. PROVENANCE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE

PROVENANCE	EFFECTIF AU 31.12.25
En provenance du domicile ou milieu ordinnaire	22
En provenance d'un établissement de santé	15
En provenance d'un service ou etablissement médico-social	10
Autre provenance	0
Non connue	0

Origine géographique

- Répartition par départements

DEPARTEMENTS	EFFECTIF AU 31.12.24	ADMISSIONS 2025	SORTIES 2025
AIN	22	2	0
RHÔNE-ALPES (hors ain) dont 12 Rhône, 1 Isère, 1 Loire	14	0	0
DEPARTEMENT LIMITROPHES dont 3 Jura, 3 Saône et Loire , 1 Lozère	8	0	1
AUTRES : Haut de Seine et Doubs	2	0	0
T			
TOTAL	**46**	**2**	**1**

REPARTITION DES PERSONNES BENEFICIANT DE MESURES DE PROTECTION

	NOMBRE
Sauvegarde de justice	0
Mesure de tutelle	17
Mesure de curatelle	16
Habilitation familiale	5
Aucune mesure	9
TOTAL	**47**

3.3. MOTIFS DE DEPARTS, SORTIES

Décès	1
Hospitalisation	1
TOTAL	**2**

3.4. ACCUEIL TEMPORAIRE

44 résidents ont été accueillis dans le cadre d'accueils temporaires en 2025

Somme totale des durées d'accompagnement en nombre de jours sur l'accueil temporaire

1 189 jours d'accompagnement

3.1. ABSENTEISME DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Nombre de journées d'absence des personnes accompagnées pour les accueils permanents

630 jours d'absence

Suivi d'activité

ACCUEILPERMANENT									
Année	Capacité		Jours d'ouverture	Activité théorique	Activité retenue au BP	Activité réelle	Taux d'occupation	Ecart	
	Autorisée	Installée						Jours	%
2024	45	45	366	90%	15 840	15 720	95,45%	-120	-0,76%
2025	45	46	365	90%	16 425	15 892	96,75%	-533	-3,25%

Sur les 50 places autorisées, 3 places sont occupées en Accueils Temporaires. Une place d'accueil temporaire est occupée par une résidante accueillie en urgence dans le cadre d'un PAG .

Un tableau de suivi permet de différencier l'accueil permanant de l'accueil temporaire, pour un résultat plus proche de la réalité.

La diminution du taux d'occupation sur 2025 résulte pour partie des hospitalisations des résidents : 176 journées

ACCUEIL TEMPORAIRE									
Année	Capacité		Jours d'ouverture	Activité théorique	Activité retenue au BP	Activité réelle	Taux d'occupation	Ecart	
	Autorisée	Installée						Jours	%
2024	4	4	366	80%	1 255	1 250	85,38%	106	0,40%
2025	4	3	365	80%	1 460	1 189	81,44%	-271	18,56%

ACCUEIL SEQUENTIEL									
Année	Capacité		Jours d'ouverture	Activité théorique	Activité retenue au BP	Activité réelle	Taux d'occupation	Ecart	
	Autorisée	Installée						Jours	%
2024	1	1	366	80%	158	168	45,90%	-124	0,40%
2025	1	1	365	80%	365	161	44,11%	-197	-55,89%

Chapitre 3

VIE DE L'ETABLISSEMENT - FAITS MARQUANTS

4.1. EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES ENTRE 2024 ET 2025 – FAITS MARQUANTS

S'il nous est difficile de rependre le déroulement d'une année sur laquelle nous n'avons pas travaillé, notamment concernant l'accompagnement des résidents notre mission en revanche s'inscrit dans un contexte de « crise » qui a donné lieu au départ, mi-avril 2026, du Directeur en poste.

Par alertes en dates des 2 et 30 Octobre 2025 les professionnels ont saisi l'inspection du travail, la médecine du travail ainsi que l'ARS pour faire part de la dégradation de leurs conditions de travail et de la prégnance de RPS au sein de la structure et ce depuis la prise de poste du directeur début 2024. Le nouveau directeur en poste succédait à un directeur resté en poste plus de 30 ans sur la MAS.

Deux des quatre cadres de la structure, la cadre administrative et comptable ainsi qu'une cadre infirmière coordinatrice sont en arrêt maladie depuis lors.

La médecine du travail a entamé un travail d'analyse des risques psychosociaux auprès des professionnels sur la MAS dont le rendu sera présenté mi 2026. Dans ce cadre, les administrateurs ont aussi été entendus.

4.2. VIE DES RESIDENTS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

4.2.1 L'accompagnement éducatif sur la MAS

Organisation du service socio-éducatif

L'organisation des éducateurs spécialisés se définit comme suit :

Une éducatrice spécialisée coordonnatrice assure une supervision globale des unités de vie de la FORET et de la CLAIRIERE ainsi que la supervision de l'ensemble des activités bien-être (balnéothérapie et snoezelen).

Le second éducateur spécialisé coordonnateur assure une supervision globale de l'unité de vie du HAMEAU et de l'équipe d'animation.

Ils assurent tous deux la référence des stagiaires ES ainsi que la co-référence des stagiaires AES et AS.

Ils répondent aux sollicitations des familles et mandataires par mail ou au téléphone et réalisent toutes les démarches administratives (MDPH, courriers, …)

Ils interviennent sur différents projets : groupe de parole, bibliothèque.

Dans cette organisation, les deux coordonnateurs planifient et coordonnent les activités des résidents en veillant à la cohérence des pratiques et au respect de leurs projets personnalisés dans une démarche éthique et dans le respect de la loi 2002.2. Positionnés en transversal entre les équipes, ils facilitent la circulation de l'information et optimisent l'accompagnement des usagers de manière générale.

Ils n'interviennent pas dans les actes du quotidien, mais agissent comme des professionnels ressources en complémentarité et en soutien avec le personnel d'accompagnement et de soin.

A ce titre, plusieurs outils socio-éducatifs sont supports à l'accompagnement des résidents et leurs familles au plus proche de leurs besoins :

- Les projets personnalisés

Ils individualisent la prise en charge de chacun et permettent d'accompagner chaque résidant au plus près de ses besoins et de ses souhaits.
En lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les familles, les coordonnateurs ont rédigé 48 projets personnalisés sur 2025 et un PAG (Projet d'Accompagnement Global) pour une résidante sur la CLAIRIERE accueillie en urgence dans le cadre d'un accueil permanent.

Dans le cadre des suivis de ces projets, ils ont réalisé 96 entretiens avec les résidents et leurs familles et/ou leurs représentants légaux (tuteurs ou curateurs).

Les coordonnateurs par ailleurs accueilli et accompagné 40 résidants temporaires. Cela implique le suivi du résidant dans son ensemble (besoins spécifiques, modalité de sa prise en charge globale, objectifs de son séjour, ajustements nécessaires pendant le séjour etc…), la relation avec la famille ou le représentant légal ainsi que la rédaction de son bilan de fin de séjour.

- Les entretiens éducatifs

Ils permettent aux résidants de bénéficier d'un moment d'écoute et d'échange privilégié et sont réalisés en fonction des besoins de leurs besoins, mais aussi des observations apportées par l'équipe pluridisciplinaire (soin et accompagnement, rééducation, psychologue…). Les résidents peuvent alors être accompagnés dans l'organisation de leur quotidien et dans la gestion de certaines problématiques plus complexes.

Ces entretiens peuvent parfois être utilisés dans le cadre d'un temps de régulation et de médiation entre un salarié et un résidant ou entre deux résidants pour : régler des conflits, chercher des solutions, rappeler le cadre…
205 entretiens éducatifs ont été réalisés, instaurés de manière hebdomadaire ou bimensuelle. 11 résidants ont pu bénéficier de cette coordination renforcée.

- Les supports de médiation

Ils permettent aux résidants de participer à des activités éducatives ou groupes d'expression qui avec des objectifs généraux comme : favoriser l'expression verbale, rompre l'isolement, participer à la vie sociale et citoyenne, promouvoir l'autodétermination etc. Ces supports sont les suivants : groupe de parole, lecture à la bibliothèque, écoute musicale, promenade en extérieur, cuisine, réunions une fois tous les deux mois avec les résidents et les équipes d'accompagnement et de soin.

Le projet « Groupe de parole » mis en place en 2024-2025 permettent à deux groupes de quatre ou cinq résidants de se retrouver ensemble une fois tous les quinze jours pendant une heure pour échanger sur divers sujets de leurs choix. Les coordonnateurs ont alors un rôle de médiateur entre les résidents afin d'assurer le respect de la parole de chacun et d'amener à des réflexions variées. Les coordonnateurs ont animé 26 groupes de parole.

Le projet Bibliothèque menée par la coordinatrice permet à 15/20 résidants intéressés de profiter de cet atelier une fois par semaine à la bibliothèque. C'est l'occasion pour les résidents d'enrichir leurs connaissances en découvrant divers ouvrages, en pratiquant la lecture ou l'écoute d'histoires, en faisant du tri afin de s'approprier cet espace tout en partageant un bon moment ensemble.

Tous les résidents du Villa Joie ainsi que les professionnels ont la possibilité d'emprunter des ouvrages à rendre à la date de leur choix. En 2025, 23 séances ont été mises en place.

A partir du mois d'avril 2025, un partenariat a été réalisé avec la Bibliothèque de St Just afin d'accéder au dispositif EOLE, Bibliothèque numérique accessible aux personnes en situation de handicap. Neuf résidents ont fait la demande d'un accès nominatif à cette bibliothèque comportant plus de 75 000 ouvrages à thèmes variés.

Cette activité se déroule en fonction des souhaits des résidents. Une résidente pratique la lecture à voix haute chaque vendredi ; plusieurs résidents apprécient l'utilisation de la bibliothèque numérique ensemble ; d'autres souhaitent prendre un moment pour discuter et partager des expériences ou des souvenirs ensemble, souvent en lien avec les ouvrages découverts auparavant durant la séance.

- Les accompagnements à l'extérieur

Ils sont très fréquents et peuvent être variés : rendez-vous médicaux, courses, rendez-vous administratifs, sorties loisirs …

- La coordination du groupe de travail concernant les séances de bien-être : bains thérapeutiques et séances snoezelen proposés aux résidants.

L'éducatrice coordinatrice assure une réunion mensuelle pour ces séances et tient un tableau de suivis des résidents bénéficiant de séances régulières ou ponctuelles. Après la

réunion, un compte-rendu est rédigé et accessible pour lecture à l'ensemble des professionnels. Ce temps de coordination permet de prioriser les résidents en fonction de leurs demandes effectuées lors des projets personnalisés et selon la nécessité de bénéficier d'un temps de bien-être et d'apaisement pour certains.
Durant l'année 2025, 8 réunions Snoezelen et 4 réunions Balnéo ont été effectuées.

Les coordonnateurs interviennent aussi lors d'activités afin de répondre aux besoins et demandes des résidents et en soutien aux équipes d'accompagnement et de soin ainsi que de rééducation (éducateur sportif, psychomotricienne). Au total, ils sont intervenus sur 136 activités.

Type de sortie	Nombre
Rendez-vous médicaux	40
Administratif (carte d'identité, MDS…)	15
Courses	28
Loisirs	23
Séjour échange	2
Navette pour déposer des résidents autonomes au centre commercial	6
Famille (visites, obsèques…)	7
Divers (colloque, réunions avec les partenaires, rencontre inter-CVS…)	13
TOTAL	136

- Le partenariat

La relation avec les partenaires permet à la structure une ouverture sur l'espace social et favorise l'inclusion tout en offrant des activités variées aux résidants de la MAS.
Le coordonnateur a été en lien régulier avec 15 partenaires concernant la vie sociale et la participation sociale des résidents, et en lien avec le service animation (voir infra)

Les coordonnateurs ont été en lien par ailleurs avec d'autres acteurs tels que : Institut de formation ENSEIS ateliers avec Santé-ville, rencontre inter-CVS, rencontre et assemblée générale avec France-Bénévolat, rencontre avec l'association VMEH, rencontre avec le personnel de la bibliothèque de St Just (mise en place d'une bibliothèque numérique.

4.2.2 L'accompagnement socio culturel et sportif

Ce rapport présente les séjours-échanges, départs en vacances, activités, événements marquants, partenariats et projets mis en place de janvier 2025 à décembre 2025 au sein de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) le Villa Joie. Il met en avant les projets, les activités

réalisées ainsi que les perspectives d'avenir. Ce rapport met en lumière une proposition de prestations socio-éducatives et culturelles nombreuses, variées et en lien avec les besoins et les souhaits des usagers.

Séjours échanges et vacances

Au cours de l'année, les résidents ont participé à plusieurs séjours :

- Un séjour-échange inter établissement du 24/02/25 au 10/03/25 favorisant la découverte et l'interaction avec d'autres MAS. Les échanges ont été effectués avec la MAS de CIVERGOLS à Saint-Chély-d'Apcher. Ce séjour a pu profiter à deux résidentes du Villa Joie et à deux résidentes de Civergols.
- Cinq séjours vacances à Lourdes, offrant aux résidents des moments de détente et de loisirs. Séjour du 20/07/25 au 26/07/25 (deux résidents supplémentaires par rapport à l'année précédente)

Ces séjours renforcent les liens sociaux entre participants et répondent à leurs souhaits d'évoluer en dehors des murs de la MAS le VILLA JOIE durant une courte période.

Sorties réalisées et sorties thématiques

Plusieurs sorties ont été organisées par le Villa Joie au cours de l'année 2025 encadrées par le personnel de la MAS. Les résidents peuvent par ailleurs de leur propre gré et en fonction de leur capacité sortir de la structure.

Ce sont au total 257 sorties qui ont été organisées sur l'année 2025.

Addition des sorties mensuelles totales : 257	Addition des sorties culturelles : 10	Addition des sorties sportives : 10	Addition des sorties diverses : 08
- Janvier : 11 - Février : 14 - Mars : 21 - Avril : 29 - Mai : 26 - Juin : 13 - Juillet : 24 - Août : 15 - Septembre : 27 - Octobre : 32 - Novembre : 27 - Décembre : 18	- Salon Essentiel en janvier - Musée cinéma et miniature en mai - Jeudis du kiosque sur juillet et aout - Restitution musicale Doma de la Garde en aout - Concert sosie Johnny Hallyday en septembre - Théâtre Arts dans l'R en novembre et décembre - Concert Gojira en décembre - Marché de Noël	Match JL Bourg en janvier En avril : - Sarbacane - Handisport USBPA rencontre - Handisport match USBPA - En mai : - Courses hippiques Châtillon - Sarbacane en juin - Parapente en aout - Courses hippiques En novembre : - Lyon-Parilly - Match JL Bourg et , - Sarbacane Mâcon en décembre	- Rencontre inter-CVS + visite ESAT en mars - Sortie EHPAD et Foire de Lyon en avril - Parc des Oiseaux en mai - Répétition compagnie PASSAROS en juillet - Parc des Oiseaux et Touroparc en septembre - Repas des aînés mairie en octobre

Activités bien-être

- Bains thérapeutiques

En 2025, 13 résidents ont bénéficié d'un cycle régulier de bains thérapeutiques et 1 résident a profité d'une séance ponctuelle. Au total, 28 bains thérapeutiques ont été mis en place.

La salle Balnéo ayant été inutilisable de mai 2025 à novembre 2025, les bains thérapeutiques proposés ont été beaucoup moins fréquents cette année.

- Séances snoezelen

Au cours de l'année 2025, 17 résidents ont bénéficié d'un cycle régulier de 5 à 10 séances et 4 résidents ont profité d'une séance de manière ponctuelle. Au total, 86 séances ont été mises en place.

4.2.3 Les ateliers socio - rééducatifs :

- Sorties « respire »

Elles sont organisées le jeudi de 13h30 à 16h, au rythme de deux fois par mois (planning fixé à l'avance).

Deux groupes alternent pour une séance par mois et par groupe. L'organisation est flexible et varie selon la météo et l'état de santé des résidents.

Les propositions d'activités sensori-motrices et ludiques ont lieu :

- Soit en milieu naturel si le temps le permet,
- Soit en intérieur à la bibliothèque (jeux moteurs, possibilité d'aller au sol)
- Soit en sortie sportive (bowling, piscine…)

Objectifs du projet :

- Proposer une activité de groupe favorisant la rencontre et le plaisir partagé pour développer le lien social
- Proposer une activité en mouvement pour le plaisir de l'expérimentation, en lien avec l'environnement naturel
- Amener les résidents à s'exprimer sur leurs envies de lieu, de type de sortie et sur leurs
 ressentis.

- Groupe « Molky »

4 résidents participent à l'activité en 2 équipes de 2. Ce sont en priorité des résidents ayant peu d'activités et sortant peu, mais avec des compétences manuelles et cognitives suffisantes pour permettre de lancer la tige de bois appelée tikku.

Organisation générale :

Le groupe se réunit le jeudi de 14h à 15h, deux fois par mois (planning fixé à l'avance), en extérieur si possible (cour du Villa Joie ou terrain de boules du village), avec repli en bibliothèque quand la météo le nécessite.

Objectifs du projet :

- Proposer une activité de groupe favorisant la rencontre et le plaisir partagé pour développer le lien social
- Proposer une activité en mouvement pour le plaisir de l'expérimentation, en extérieur pour permettre une « aération » physique et psychique
- Développer la dextérité et les capacités de concentration, prendre confiance en ses capacités

➢ Sarbacane

Le tir à la sarbacane est un sport de visée individuel ou par équipe dont l'objectif est de propulser un projectile sur une cible verticale en soufflant dans une sarbacane. Il s'agit d'une activité mixte où valides et personnes en situation de handicap sont regroupées dans le même pas de tir. Elle n'exige pas de capacité musculaire ou physiologique particulière et sa pratique réside essentiellement dans la combinaison du contrôle du souffle, de la maîtrise et de la stabilité de la concentration. En effet, les pratiquants dont le handicap ne permet pas le maintien autonome de la sarbacane avec les bras, peuvent utiliser un support destiné à compenser cette déficience, appelé potence.

En effet un atelier réunissant quatre résidents licenciés à la fédération handisport se tient chaque mercredi après-midi dans la MAS.
Une activité sarbacane ouverte à tous à lieu un lundi sur deux.

➢ Boccia

La Boccia est un sport de précision proche de la pétanque. Le jeu consiste à lancer ou faire rouler des balles de couleur pour les placer le plus près possible d'une petite balle cible appelée le jack.

Objectifs de la pratique pour une personne handicapée

- Développer la motricité et la coordination (gestes précis, contrôle du mouvement).
- Stimuler la concentration et la stratégie pendant le jeu.
- Améliorer le bien-être physique et mental par la pratique régulière.

La Boccia peut être pratiquée individuellement, en duo ou en équipe, et certains joueurs utilisent des aides comme des rampes ou l'aide d'un assistant pour lancer les balles. Elle est également présente aux Jeux paralympiques.

Une activité Boccia ouverte à tous a lieu tous les mardis.

➢ Sorties baignade

Plusieurs sorties baignade ont été réalisées dans l'été 2025 au lac de Bouvent ou à la

piscine de carré d'eau à Bourg en Bresse.

- Atelier Fil Tendu

Deux groupes de 5 résidents se retrouvent une semaine sur deux le lundi de 14h45 à 16h00. Les personnes présentes apprécient les activités manuelles. Ils choisissent leur modèle, leurs couleurs, leurs décorations. Cet atelier permet de travailler la patience, l'attention, l'écoute, la confiance, la dextérité, l'imagination, la créativité.

- Ateliers SCRABBLE

Cet atelier existe depuis 2007 et plait toujours autant aux résidents. Trois ateliers ont été créés afin de répondre à leurs souhaits (14 résidents). Il y a trois ateliers sur la semaine. Cet atelier leur permet de maintenir leurs acquis, de travailler la concentration, la réflexion, la mémoire, la patience, de connaître de nouveaux mots et de se détendre dans une bonne ambiance. Au cours des différentes séances, ils s'entraident, plaisantent, se taquinent sur leur score tout en gardant l'esprit de compétition. Ils se retrouvent avec plaisir et progressent à leur rythme.

- Atelier Groupe de Parole

Le groupe de parole a réuni 13 résidents sur l'année 2025.

L'atelier a lieu de septembre à juin et a réuni deux groupes de 5 résidents fixes en alternance chaque semaine. Ce groupe de parole permet aux résidents d'exprimer leurs émotions, de partager leur vécu et de développer leurs capacités d'échange dans un cadre sécurisé et respectueux.

- Atelier Stimula'Corps et Mobili'sol

L'équipe de rééducation anime des séances groupales par période (atelier mobili'sol, stimula'corps, respire, …). Ce sont des temps qui sont proposés aux résidents avec des objectifs de rééducation : gains sur la motricité, l'autonomie et l'image corporelle.

La psychomotricienne et l'ergothérapeute proposent deux ateliers qui ont lieu les vendredis L'atelier stimula'corps : de septembre 2024 à fin janvier 2025 cet atelier a concerné 4 résidents, au sein d'un groupe mixte. Cet atelier a pour objectifs d'améliorer la perception et la représentation du corps et de la sensorialité. Il permet l'expérimentation et la mise en mouvement dans le plaisir et la conscience de l'ici et maintenant. Un des objectifs est de pouvoir éprouver différentes techniques de détente et de se les approprier tout en soutenant l'expression de soi dans un groupe et en favorisant la rencontre avec les autres.

L'atelier mobili'sol de mars à juillet a concerné deux résidentes. Un autre atelier de septembre à fin décembre 2025 a réuni trois résidents. En tant que rééducatrices nous voulions proposer un atelier au sol, en dehors du fauteuil en toute liberté de mouvement et dans un espace sécurisé. Nos objectifs de travail sont la prise de conscience des appuis, muscles et articulations qui sont sollicités ainsi que les mouvements possibles ; l'intégration de nouvelles sensations et schémas moteurs ; la valorisation des capacités et de l'estime de soi. Et comme toute prise en charge en groupe, l'objectif de soutien de l'expression de soi et de la rencontre avec les autres fait partie intégrante du travail.

- Atelier LPO (ligue pour la protection des oiseaux)

Cet atelier allie préservation et sensibilisation de la nature. Au fil du temps, les résidents sont devenus plus nombreux à se joindre au projet. Ils s'investissent, observent, échangent sur ce qu'ils voient autour des lieux où sont implantés les mangeoires et abreuvoirs ou sur ce qu'ils entendent à la télévision sur la biodiversité. Ces séances leur permettent aussi de prendre l'air, de faire une balade.

- Atelier jeux d'articulation

Cet atelier a été créé il y a deux ans pour répondre à certains besoins et/ou demandes de résidents. Il a pour objectif principal de permettre à des résidents de parler avec plus de fluidité dans une ambiance ludique. Il offre également la possibilité à d'autres résidents de reconnaitre les lettres de l'alphabet, de les assembler pour les faire résonner ou trouver des mots. Le groupe a été divisé en deux à partir du mois d'octobre 2025 afin de pouvoir travailler les particularités de chaque résident. Les séances ont lieu un mercredi sur 2. Dix résidents y participent.

- Atelier chant

C'est la deuxième année que l'atelier existe sous cette forme, (voir le paragraphe partenariat), il a lieu une semaine sur deux à raison d'une heure quinze par atelier. Une fois par mois M. Darbon vient nous accompagner à la guitare. Cet atelier permet aux résidents de travailler une ou deux chansons qu'ils ont choisi dans l'objectif de faire un spectacle au mois de juin ou juillet. Cet atelier travaille la mémoire, l'écoute, le partage et aussi la confiance en soi.

- Atelier Scrabble

Cet atelier a été mis en place en 2024 pour deux résidentes déficientes sensorielles (cécité/surdité). Deux autres résidents (es) complètent le groupe depuis octobre 2025. Il a lieu une semaine sur deux.

- Ateliers Ecoutes Musicales

L'atelier Ecoute Musicale qui s'adressait aux résidents avec des capacités réduites ou non-inscrits à d'autres ateliers a donné naissance à deux nouveaux ateliers en octobre 2025 afin de mieux répondre aux besoins de chacun :

- Ecoute Musicale Relaxante réalisée dans un lieu de vie avec une ambiance tamisée pour inciter à la détente.
- Découvertes Musicales pour des résidents ayant besoin d'être stimulés.

4.2.5 Les partenariats

Comme évoqué précédemment les partenariats sont nombreux.

- *Ecole de Saint-Just & le Sou des écoles* : Les enfants et les résidents se sont ensuite

retrouvés au Villa Joie à 4 reprises autour d'activités communes : réalisation d'un herbier et faire des jeux de société. Le sou des écoles et la MAS ont aussi organisé le carnaval le 29 mars 2025, avec brûlage du bonhomme d'hiver dans la cour de l'établissement. Cet événement a réuni les résidents, les enfants de l'école de Saint-Just et leurs parents au sein de la structure.

- *EHPAD de Ceyzériat* : 6 rencontres qui ont pu être organisées entre nos deux établissements.

- *MCC de Bourg-En-Bresse* : atelier danse avec la compagnie PASSAROS une fois par mois à la MCC. 9 ateliers ont été programmés dans l'année pour 5 résidents inscrits.

- *Centre-équestre de Saint*-Just : une activité « équithérapie » a pu être mise en place en octobre 2025, profitant ainsi à 3 résidents qui ont émis le souhait de réaliser cette activité lors de leurs projets personnalisés. Cette activité pourra se renouveler dès que possible.

- *Orchestre des musiciens d'Europe (piloté en lien avec Mme Bal-Pétré Léa)* : Nous avons été contactés en janvier 2025 par Mme Bal Pétré (violoncelliste) dans le but de créer un projet commun autour d'une œuvre musicale et de la réalisation d'un texte poétique. Ce projet a été validé et a réuni les musiciens de l'orchestre ainsi que les résidents du Villa Joie. Au total, 3 ateliers ont été organisés sur trois après-midis pour 20 résidents inscrits. Le vendredi 22/08/2025, une restitution a eu lieu au Domaine de la Garde de Bourg-En-Bresse par les résidents et les musiciens.

- *Partenariat avec une musicothérapeute* : l'activité « musicothérapie » Entre janvier et décembre 2025, 124 ateliers ont été mis en place pour 15 résidents inscrits.

- *Partenariat avec un art thérapeute* : l'activité « Arts plastiques-Arts thérapie » sur l'année a bénéficié à 9 résidents. 26 ateliers ont été mis en place.

- *Partenariat avec une éducatrice canine* pour l'activité « médiation animale » à laquelle ont participé 12 résidents inscrits. 48 ateliers ont été mis en place.

- *Partenariat avec une sophrologue* : l'activité « sophrologie » a bénéficié à 22 résidents sur l'année. 299 séances ont eu lieu.

- *Partenariat avec un guitariste* : l'activité chant, sous cette nouvelle forme (accompagné par un guitariste), a été initiée par les résidents et une animatrice en septembre 2024. Le projet s'est construit après avoir préparé une chanson avec cet intervenant pour un départ en retraite. Ce travail a donné envie à certains résidents de continuer à être accompagné par un musicien. Le projet a été présenté à l'équipe et validé. Il couvrait la période de septembre 2024 à juin 2025. Ensuite, le partenariat a été renouvelé en septembre 2025, jusqu'à juin 2026. Sur l'année on compte 22 ateliers pour 10 résidents inscrits.

- *Partenariat avec* Club du chien de Bourg en Bresse : Nous organisons 2 samedis par mois, à raison d'une ou de deux séances, sauf en été (juillet/août), l'accueil d'un chien visiteur avec son maitre ou sa maitresse du le Club du chien de Bourg en Bresse pour le plus grand plaisir des résidents. Il y a eu 19 séances en 2025.

Partenariats	Nombre d'ateliers / séances	Part représentative
Ecole de Saint-Just	4	0,74%
EHPAD de Ceyzériat	6	1,11%
MCC de Bourg-En-Bresse	9	1,66%
Orchestre des musiciens d'Europe	3	0,55%
Musicothérapie	124	22,92%
Arts Plastiques	26	4,81%
Médiation animale	48	8,87%
Sophrologie	299	55,27%
Chorale	22	4,07%
Club du chien de Bourg-En-Bresse	19	
TOTAL : 560 Ateliers/séances		

4.2.5 Evénements marquants

13 animations festives et événements ont eu lieu au cours de l'année 2025.

29/03/25 – Carnaval : fête déguisée du Sou des écoles

10/04/25 – Concert Emmanuelle Pilon : chanson française

19/06/25 – Fête de la musique : Chorale de chanteurs « CouleurGospel01 » et DJ en soirée

19/06/25 – Restitution chorale des résidents : animée par Fabien DARBON et Fabienne NAU

03/07/25 – Concert Christian Richard : chanson française

07 et 08/07/25 – Concours Scrabble

17/07/25 – Danse PASSAROS : spectacle danse au Villa Joie

22/08/25 – Domaine de la Garde : sortie musicale et poétique avec l'orchestre d'Europe

03/10/25 – Concert Eric Trincea : spectacle musical, chanson française

05/12/25 – Fête de Noël : concert accordéon et cabaret par Christophe VUILLOT et repas partagé entre les résidents et le personnel

23/12/25 – MT Duo musique : duo euphonium (=tuba) / piano. Concert réalisé par les enfants de Noémie BEL.

25/12/25 : Repas de Noël partagé par les résidents, leurs familles ainsi que les professionnels

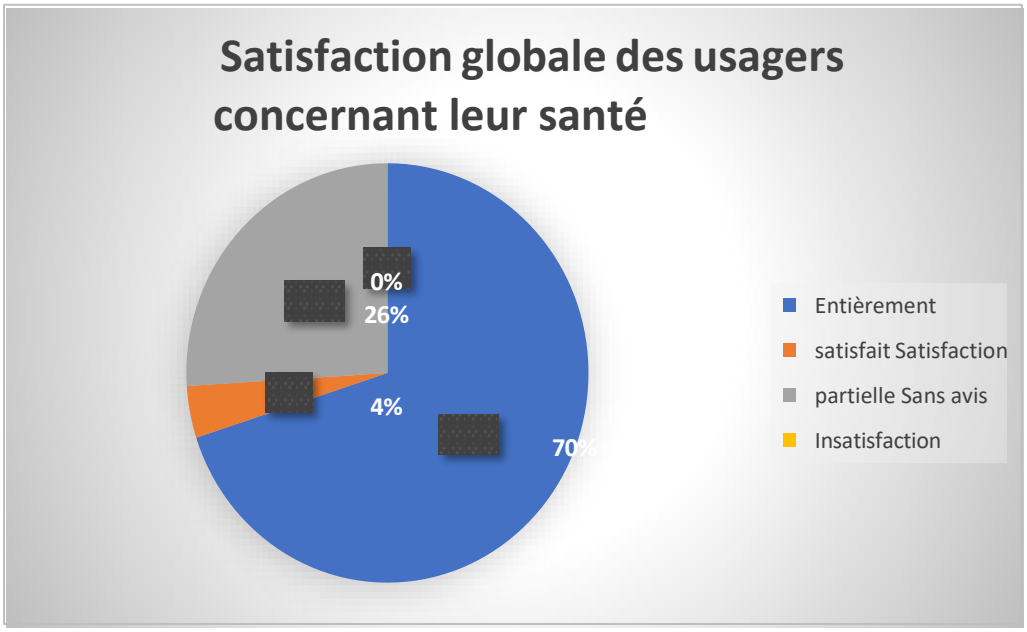
4.2.6 Les soins somatiques et psychiques

L'équipe soignante de la MAS est composée d'une équipe pluriprofessionnelle. Les infirmiers-ieres travaillent selon un cycle de 7 semaines dont 5 en horaires de jour et 2 en horaires de nuit. Les aides-soignants sont en revanche dédiés au jour ou à la nuit.
Deux médecins interviennent à ce jour sur la structure, un médecin généraliste à hauteur d'une journée par semaine et un médecin de médecine physique et de réadaptation présente une journée par mois.
Les deux psychologues qui interviennent sur la MAS chaque semaine sont liées à la MAS par une convention et rémunérées à l'acte.
L'équipe de rééducation en interne est composée d'une kinésithérapeute à 0.57 ETP, d'un ergothérapeute à temps plein, d'une psychomotricienne à mi-temps, d'une kinésithérapeute à 0.57 ETP et d'un professeur APA à temps plein. L'équipe est complétée par deux kinésithérapeutes en libéral qui interviennent à hauteur de 0.60 ETP. La MAS conventionne avec une pédicure/podologue et un orthopédiste.
La MAS fait appel aux médecins spécialistes ou professions libérales en fonction des besoins dans le cadre de consultations externes : psychiatrie, neurologie…
La MAS a conventionné avec le centre de soins buccos dentaires mais peine à répondre aux besoins des résidents en la matière.

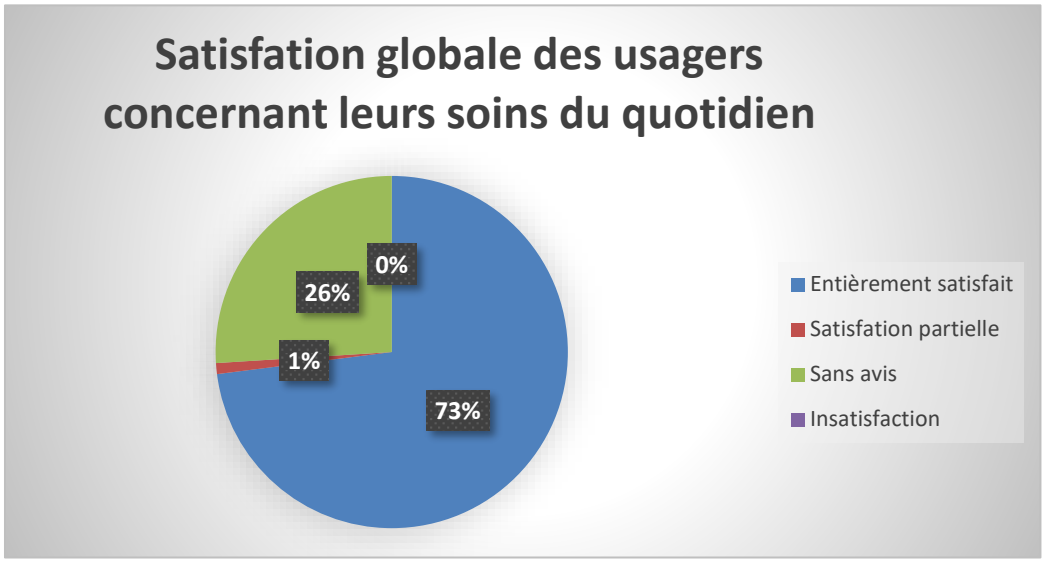
	RDV médicaux internes	RDV médicaux externes	Psychomotricité	Ergothérapie	Kinésithérapie	Psychologie
Nb d'actes/ séances	**226**	**230**	**258**	**728**	**2 526**	**242**

4.2.7 Enquête de satisfaction auprès des résidents

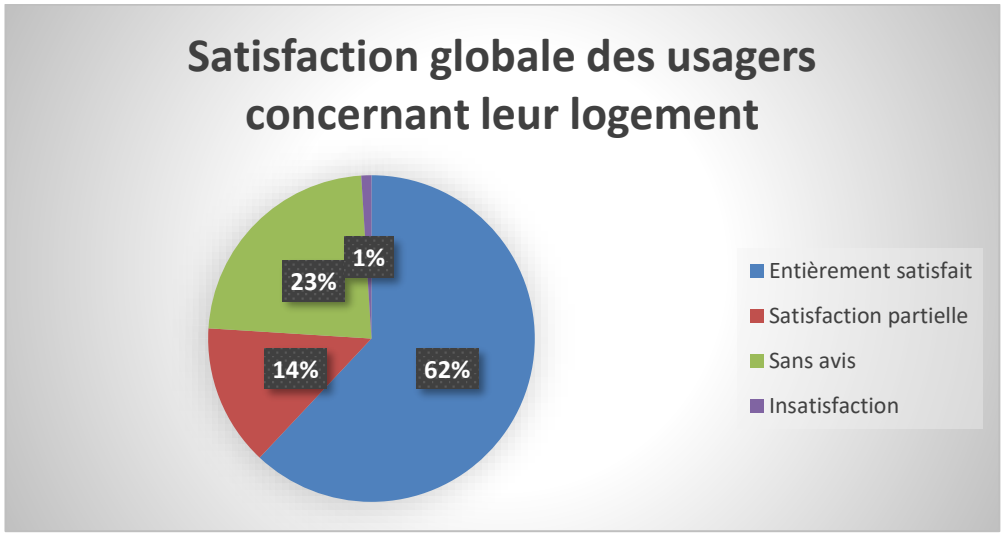
Pour la première fois, dans le cadre de la démarche qualité nous avons réalisé cette année une enquête de satisfaction auprès des résidants.



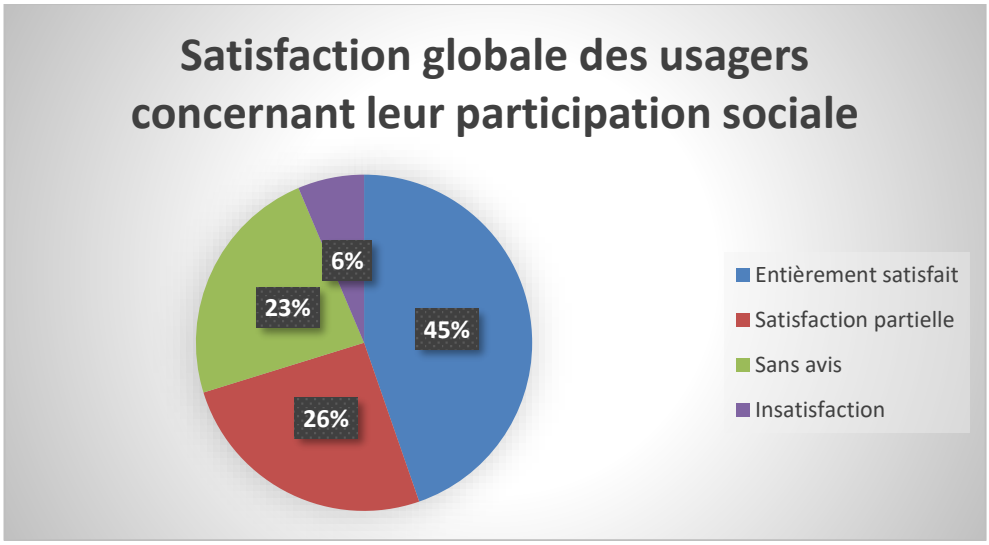
70% des résidents disent être entièrement satisfaits de leur suivi médical, de leur traitement et de la prise en compte des douleurs au sein de la MAS. 26% d'entre eux ne peuvent donner leur avis.



Concernant la satisfaction des résidents quant aux soins qu'on leur apporte dans leur quotidien, tant au niveau des soins corporels que des repas et qu'au niveau du respect de leur autonomie à faire certains actes seuls, 73% d'entre eux sont entièrement satisfaits.



62% des résidents sont entièrement satisfaits de l'aménagement de leur espace de vie, des locaux de la MAS et du fait que l'on puisse prendre en compte leur souhait de changer de lieu de vie ou non. 14% sont par partiellement satisfaits.

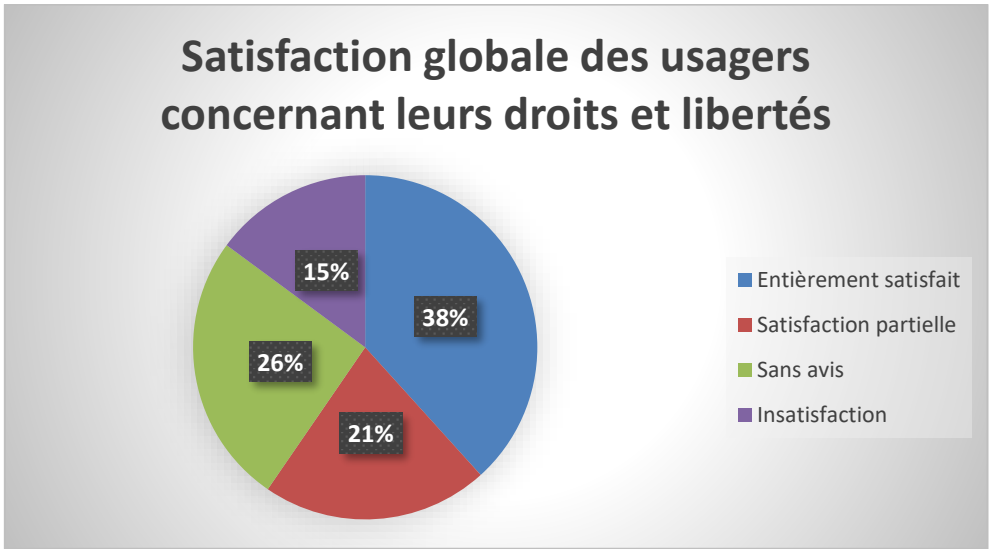


45% seulement des personnes accompagnées sont entièrement satisfaites, (26% le sont partiellement) des activités proposées et des relations entre résidants et entre résidants et salariés,

Si les professionnels essaient d'être force de proposition au niveau des activités, l'insatisfaction peut être plus importante sur les Week-end, les professionnels étant beaucoup moins nombreux.

Les relations entre résidants, du fait de la continuité de leur présence sur site, de la restriction de leur liberté de mouvement peuvent être tendues et générer des heurts qu'il faut parfois médiatiser.

Les relations entre résidants et professionnels sont parfois tendues du fait de l'individualité de chacun, des représentations qui ne sont pas partagées et des incompréhensions qui peuvent naitre du quotidien.



L'item droits et libertés correspond au taux de satisfaction des résidents quant à la prise

en considération de leur statut d'adulte et de citoyen, de leur liberté d'expression ainsi que de leurs droits civiques dans le respect de la loi 2002.2 et de la loi du 11 février 2005. Seulement 38% d'entre eux disent être entièrement satisfaits, 21 le sont partiellement.

Moyenne globale par catégorie

- Satisfaction totale : 57,6 %
- Satisfaction partielle : 13,2 %
- Insatisfaction totale : 4,4 %
- Sans avis total : 24,8 %

Lecture rapide

- Près de 6 personnes sur 10 sont satisfaites globalement.
- Environ 7 sur 10 expriment au moins une satisfaction (totale ou partielle).
- L'insatisfaction totale reste faible (4,4%).
- Un quart des répondants sont sans avis. Cela ne signifie pas qu'ils sont « sans avis » réel, mais que le recueil de leur parole est impossible en raison de leur handicap et malgré les techniques de communication alternatives.

Cette enquête a été réalisée à partir du document « 1.1 Mas besoins personne accompagnée recueil d'informations ». Ce document est utilisé dans le cadre de l'élaboration du PAP : il recense l'ensemble des questions posées chaque année aux usagers et permet de construire leur projet personnalisé.

4.2.7 Bilan et perspectives

En conclusion, l'année 2025 a été marquée par une forte dynamique d'activités et de projets au sein de l'établissement. Les nombreux séjours, sorties, ateliers et événements organisés ont permis de proposer aux résidents une offre socio-éducative variée, favorisant leur bien-être, leur participation sociale et l'ouverture sur l'extérieur. Le renouvellement et le développement de partenariats avec des acteurs du territoire ont également contribué à enrichir l'accompagnement proposé, dans le respect des souhaits et des besoins exprimés par les usagers.

Dans cette continuité, l'établissement poursuivra en 2026 ses actions en renforçant la place des familles et des bénévoles, en soutenant l'exercice de la citoyenneté des résidents – notamment à travers les élections du Conseil de la Vie Sociale et leur participation active au CVS – et en veillant à maintenir les résidents et leurs projets personnalisés au cœur des pratiques professionnelles, dans le respect des valeurs d'éthique et de bientraitance portées par la structure.

Objectifs à retenir pour 2026 :

• Valoriser la place des familles et des bénévoles au sein de l'établissement et renforcer leur participation, notamment en les invitant davantage à participer aux activités et aux animations festives.

- Renforcer la citoyenneté, la liberté individuelle et l'exercice des droits civiques. A ce titre, l'établissement prévoit les élections du CVS en avril 2026. Il serait pertinent de prendre contact avec l'agglomération afin d'étudier la remise en accessibilité de l'arrêt de bus « Mairie de Saint-Just », dans l'objectif de favoriser l'ouverture de l'établissement et la mobilité des résidents vers la ville.

- Faire vivre de manière continue la charte éthique et bientraitance au sein de l'établissement, en replaçant les résidents et leurs projets personnalisés au cœur de la réflexion institutionnelle et des pratiques professionnelles.

Chapitre 4

RESSOURCES HUMAINES

5.1 EFFECTIFS ET FONCTION

Les ETP

Nombre d'ETP total retenus au budget 2025		56.7
Nombre de personnes physiques retenues au budget		65
Nombre d'ETP réels sur la base de 12 mois		81.95
Nombre de personnes physiques réelles		145
Nombre d'ETP vacants		0
Nombre de recrutements au cours de l'année en CDI		2
Nombre de CCD faits sur l'année		3 326
Nombre de personnes recrutés sur un ou plusieurs CDD		65
Nombre de départs de personnes dans l'année		5
Dont	Licenciement	4
	Retraite	0
	Démission	1
	Autres	0

Le taux d'encadrement global prévu pour le MAS est inférieur à la moyenne nationale selon les indicateurs CNSA (CA 2016 édité en 2018). La moyenne qui fait encore référence faute de chiffres plus récents, est de 130 ETP pour 100 places soit 65.5 ETP pour 50 places. La MAS se situe donc en deçà de 8.8 ETP.

Répartition des effectifs par fonctions

ETP présents au 31.12.2025	**66.44**
ETP base 12 mois	**81.95**
Direction/Encadrement	**4.99**
Dont directeur	1
Dont Cadre administratif et comptable	1.13
Dont cadre de santé	2.86
Administration/Gestion	**1.25**
Services Généraux	**7.91**
Restauration	
Socio-éducatif	**13.68**
Dont Accompagnant éducatif et social	
Dont Aide Médico-Psychologique	*8.93*
Dont Educateur spécialisé	*2*
Dont éducateur sportif	*1*
Dont animateur social	*1.75*
Dont intervenant APA	*1*
Paramédical	**54**
Dont aide-soignant (dont AS de Nuit)	38.44
Dont ergothérapeute	1
Dont Kinésithérapeute	0.57
Dont infirmier	12.53
Dont psychomotricien	0.5
Dont secrétaire médicale	1
ETP Médical dédié à l'établissement	**0.12**

L'effectif au 31.12.2025 s'approche du taux d'encadrement moyen selon les indicateurs CNSA, il est supérieur au prévisionnel, 9 salariés ayant été en arrêt maladie sur la totalité du mois.

L'effectif au 31.12 est composé de 59 femmes et de 7 hommes.

7 Bénévoles interviennent régulièrement sur la MAS auprès des résidents.

5.2 STAGIAIRES, SERVICES CIVIQUES

Stagiaires gratifiés		
Stagiaires non gratifiés		23
Services civiques		0
TOTAL		23

5.3 ABSENTEISME

Maladie (dont maladie professionnelle)		Accident de travail et trajet		Maternité/paternité	
en jours calendaires	*en nombre de salariés*	*en jours calendaires*	*en nombre de salariés*	*en jours calendaires*	*en jours calendaires*
1 978	**25**	**570**	**6**	**470**	**6**

Nombre de jours d'absence (jours calendaires) total 3 018

Sur 2025 deux salariés sont en longue maladie et ont été absents sur l'année.
Deux salariés ont été en arrêt maladie puis en congés maternité soit 250 jours d'absence pour l'une et 168 jours pour l'autre.

Sur 2024 nous comptabilisions 2 121 journées d'absence dont 965 journées d'arrêt maladie dont 769 journées pour des accidents du travail et 387 jours de congés maternité/paternité

Date de mise à jour du DUERP | Février 2025

5.4 FORMATION

Plan de formation 2025 réalisé

Nombre de participants	Intitulé de la formation	Durée de la formation en 2025	Organisme de formation
1	Recyclage SST	1 jour	Groupe Force
1	La rééducation dans la maladie de parkinson	2 jours	Habilis
1	Formation AFGSU 1	2 jours	CESU
2	Formation AFGSU 2	3 jours	
20	Recyclage AFGSU	1 jour	CESU
1	Recyclage SSIAP 1	2 jours	Groupe Force
1	Recyclage Habilitation électrique	1.5 jours	APAVE
12	Les recommandations de bonne pratique professionnelle en MAS en lien avec les nouvelles modalités d'évaluation	2 jours	ARFI
7	Cerner l'importance relative aux questions sur la sexualité dans les institutions et services	2 jours	ARFI
1	Développer ses compétences tutorales	3 jours	IFSI
Tous par groupes	Formation incendie	2.5 jours	Groupe force
5	Référent hygiène	1 jour	CPIAS

Les professionnels de la MAS sont chaque année, formés à la sécurité incendie. Plusieurs groupes sont constitués sur l'année.
De la même manière un tableau de suivi permet de recenser les besoins en recyclage AFGSU/ Habilitation Electrique et SST Les formation de recyclage SST/ Habilitation Electrique.
Les professionnels bénéficient d'analyse des pratiques professionnelles à raison d'une séance par mois

Chapitre 5

ELEMENTS FINANCIERS

6.1COMPTES D'EXPLOITATION MAS

Charges en €	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R2025/B2025		Ecart R2025/R 2024	Part dans la dépense
				Montant	%	%	%
Groupe I	864 662	880 980	943 163	62 183	7.06%	9.08%	20.09%
Groupe II	3 247 596	3 235 784	3 301423	65 639	2.03%	166%	70.31%
Groupe III	322 830	432 736	451214	18 478	4.27%	39.77%	9.61%
TOTAL DES CHARGES	**4 435 088**	**4 549 499**	**4 695 800**	**146 301**	3.22%	5.88%	**100.00%**
Reprise déficit antérieur							

Produits en €	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R2025/B2024		Ecart R2025/R	Part dans la dépense totale
					%	%	%
Groupe I	4 009 970	4 169 749	4 169 749	0	0.00%	3.98%	89.71%
Groupe II	354 998	344 000	358 810	14 810	4.31%	107%	7.72%
Groupe III	53 295	35 750	119 305	83 555	233.72%	123.86%	2.57%
TOTAL DES PRODUITS	**4 418 263**	**4 549 499**	**4 647 864**	**98 365**	2.16%	5.20%	**100.00%**
Reprise Excédent antérieur							
RESULTAT EXERCICE	**-16 825**	**0**	**-47 936**	**-47 936**			

L'exercice 2025 présente un déficit de 47 936 € qui s'explique principalement par des dépassements importants aux groupe 1 et 3. Le CPOM négocié pour 2025 présentait un déficit prévisionnel de – 30 447.49€.
Le pourcentage d'évolution de la DGC sur 2025 est de 1.3% contre 2% en 2023 et en 2024. Globalement cependant, les charges du Groupe I sont supérieures de 9%, du groupe II de 0.5% et du groupe III de plus de 6% par rapport aux taux d'augmentation de la DGC.

Cependant, malgré les dépassemenst importants aux goupes 1 et 3 , le résultat déficitaire est atténué du fait de reprises sur provisions et sur fonds dédiés. Ces éléments seront détaillés dans l'analyse en infra.

Les éléments financiers significatifs de l'exercice sont commentés ci-après avec les élements dont nous disposons en l'absence de la Cadre Adminitrative et financière en poste.

Dépenses Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Montant en €		Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R2025/B2025	
					Montant	%
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures					
602	Achats stockés - autres approvisionnements	126 946	117 100	129 431	12 331	10.53
603	Variation des stocks			1 629	1 629	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	196 810	208 380	248 072	39 692	19.05
713	Variations des stocks, en cours de production, produits					
6111	Sous-traitance : prestations à caractère médical	4 470	4 000	3 836	-164	-4.10
6112	Sous-traitance : prestations à caractère médico-social	19 713	20 800	22 272	1 472	7.08
6241	Transports de biens					
6242	Transports d'usagers					
6248	Transports divers					
625	Déplacements, missions et réceptions	169	500	25	-475	-95.00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	3 295	3 700	3 598	-102	-2.76
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	100 175	103 000	108 867	5 867	5.70
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	353 167	355 000	357 622	2 622	0.74
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	4 923	5 000	5 169	169	3.38
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	52 584	61 000	59 957		-1.71
6287	Remboursements de frais				-1043	
6288	Autres prestations	2 410	2 500	2 687	187	7.48
	TOTAL GROUPE 1	864 662	880 980	943 165	62 185	7.06%

On note des augmentations significatives des charges sur les comptes suivants :

Comptes 602 Achats stockés : + 12 331€ dont :

- 60211 Produits pharmaceutiques : + 11 301€ soit 18.53%

L'évolution de la population accueillie dans l'établissement (âge, complexité des pathologies) impose une augmentation quantitative et qualitative des prescriptions de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux. Le suivi des stocks devra par ailleurs faire l'objet d'une attention particulière sur 2026.

- 602264 Pansements compresses : + 1 198 €8 pour des raisons identiques.

Comptes 606 Achats non stockés de matières et fournitures + 39 692€ dont :

- 606120 Electricité : + 24 760€ soit 30.95%

Le surcoût alors même que les couts de l'électricité ont diminué provient sans doute de l'utilisation sur les périodes estivales de climatisations individuelles installées dans les chambres ou ventilateurs. 20 résidents disposent de climatiseurs qu'ils ont acquis. La MAS en possède de son côté 11. Les pièces principales comme le réfectoire et les salles d'activités sont équipées d'un système de climatisation. Le prestataire a été changé en fin 2025 et les coûts sur les années à venir devraient être diminués d'un tiers.

- 606130 Gaz : + 19 340€ soit 32.23%

Les dépassements en compte 606120 et 606130 sont dus à la conjoncture.

- 606268 Autres fournitures hôtelières : + 4 614€ soit 115.35%

Le compte 606268 répond aux besoins en matériel de chacun des corps de métier. Le dépassement provient :

- du remplacement de 6 DECT pour 2 885.23€. Ils permettent aux personnels de recevoir les alertes fugues, incendie et de communiquer en intra.
- De l'achat tabourets pour les personnels adaptés aux tables du réfectoires afin d'aider les résidents à la prise des repas, pour 2 304.96€

Comptes 6112 Sous -traitance : + 1 472 €

Les dépassements sont générés par des activités sorties, spectacles, musicothérapie, médiation animale et sophrologie.

Compte 628100 Prestations de blanchissage à l'extérieur : + 5 867€ soit + 5.70 %

La MAS fait appel à deux prestataires, un ESAT pour le linge plat et les blouses et un prestataire pour le linge des résidents et les draps de glissement. L'écart provient pour partie d'une facture de décembre 2024 qui a été omise dans les comptes 2024 pour un montant de 3 396€

628200 : Prestation d'alimentation à l'extérieur + 2 622€ qui correspond au pourcentage d'augmentation appliqué par le prestataire.

En revanche nous notons des économies en comptes :

606 Achats non stockés de matières et fournitures :

- 606230 : fourniture d'atelier : - 1 386€
- 606250 : Fournitures éducatives : - 1 235€
- 606263 : Linge : - 5 800€

6284 Prestation d'informatique à l'extérieur : - 1 043€

Dépenses Groupe 2 : Dépenses afférentes au Personnel

Montant en €		Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R2025/B2025	
					Montant	%
621	Personnel extérieur à l'établissement					
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	118 944.00	134 700	134 480	220	-0.16
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	164 477.00	180 489	164 999	-15 489	-8.58
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	92 890.00	89 857	93 472	3 615	4.02
641	Rémunération du personnel non médical	2 049 180.00	2 043 030	2 080 726	37 696	1.85
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	779 604.00	747 294	787 849	40 455	5.43
647	Autres charges sociales	37 868.00	38 714	38 533	-181	-0.47
648	Autres charges de personnel	4 633.00	1700	1364	-336	-19.76
	TOTAL GROUPE 2	**3 247 596.00**	**3 235 784**	**3 301423**	**65 980**	**2.18%**

Les charges ont augmenté de 58 K€ par rapport à 2024 et sont en dépassement de 70K€ par rapport au budget prévisionnel.
Les principaux écarts proviennent de dépassements :

<u>En comptes 622 Rémunération d'intermédiaires et honoraires</u> : + 4 786€

Sont prise en compte les dépenses afférentes aux professionnels qui interviennent sur la structure en conventionnement (Kinésithérapeute, Psychologues pour les résidents et psychologue pour l'analyse des pratiques professionnelles, …)

- 622313 honoraires médecin généraliste : + 1 125€ la MAS fait appel en prestation à un médecin généraliste présent environ une journée par semaine selon les besoins.
- 622620 honoraires expert-comptable : + 6000€. Jusqu'à présent, les honoraires du commissaire au compte étaient prises en charge sur le budget de l'association ce qui n'était pas normal s'agissant de certifier les comptes de l'établissement. La charge est cette année pour partie supportée par l'établissement. En l'absence de la cadre administrative et comptable la MAS a par ailleurs fait appel à une mission supplémentaire auprès d'un cabinet d'expert-comptable pour l'élaboration de l'atterrissage 2025.

<u>En comptes 641 rémunérations du personnel non médical</u> : + 37 696€ dus principalement au licenciement d'une professionnelle pour un montant de 34 001€

Les charges afférentes aux rémunérations des professionnels en CDI sont en diminution de plus de 20K€ quand les rémunérations des personnels en CDD sont en augmentation de 21K€ soit + 3 695€. La MAS a recours principalement pour ses remplacements à la plateforme HUBLO pour limiter les couts.

Les indemnités journalières versées par la CPAM au titre de la subrogation ainsi que celles versées par l'organisme de prévoyance sont déduites des salaires bruts comptabilisés. Elles n'apparaissent donc en comptabilité qu'à travers les comptes de tiers. Elles s'élèvent pour 2025 à 136 472,34 €.

Dépenses Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

Montant en €		Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R2025/B2025	
					Montant	%
612	Redevances de crédit bail					
6132	Locations immobilières					
6135	Locations mobilières	5 289	6 800	5 641	1 159	-17.04
614	Charges locatives et de copropriété					
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	18 892	21 000	13 821	-7 179	-34.19
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	16 232	13 400	30 558	17 158	128.04
6156	Maintenance	42 554	43 127	49 033	5 906	13.69
616	Primes d'assurances	15 186	16 900	16 813	-87	-0.51
617	Etudes et recherches					
618	Divers (formation hors OPCO+ abonnements)	4 930	5 200	5 281	81	1.56
623	Information, publications, relations publiques	4 911	200	50	-150	-75.00
627	Services bancaires et assimilés	175	300	828	528	176.00
635	Autres impôts taxes et versements assimilés	397	26 000	30 295	4 295	16.52
637	Autres impôts taxes et versements assimilés					
651	Redevances pour concessions, brevets, licences...					
654	Pertes sur créances irrécouvrables					
655	DG					
658	Charges diverses de gestion courante					
66	Charges financières	20 926	20 929	19 848	-1 081	-5.17
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
673	Charges sur exercices antérieurs					
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés					
678	Autres charges exceptionnelles					
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles et corporelles	172 277	171 393	171 560	166	0.10
6815	Dot. aux prov. pour risques et charges d'exploitation		4 114	4 114	0	0.00
6817	Dot. aux prov. pour dépréciation des actifs circulants					
687	Dot. aux amort. et aux prov. - charges exceptionnelles					
68742	Dot aux provisions réglementées renouv immo					
689	Reports en fonds dédiés		103 372	103 372		
	TOTAL GROUPE 3	**322 830**	**432 736**	**451 214**	**18 479**	**4.27%**

Les comptes suivants sont en dépassement :

<u>Compte 6155 Entretiens et réparations sur biens mobiliers</u> : + 17 158€ soit une augmentation de 128.05% par rapport au prévisionnel que l'on note principalement en comptes.

- 615510 Entretien et réparations du matériel médical : + 11 577 €

Ce dépassement s'explique en partie par la maintenance des rails de levage pour un montant de 8 853€

- 615580 Entretien autres matériels : + 2 989€

Sont prises en comptes en 615580 les dépenses afférentes à l'entretien des bâtiments, matériel de jardinage.

- 615583 Entretiens et réparations sur matériel de cuisine : + 2 468€

Le gros matériel de cuisine est sollicité en continue sur la structure et est vieillissant. La réparation du lave-vaisselle a engendré une dépense de 2 316.98€ et le remplacement d'une carte électronique une dépense de 1 351.20€

Compte 6156 Maintenance : + 5 906€ soit un écart de 13.69 % notamment sur les lignes :

- 615610 : Maintenance informatique : + 6 569€ pour la maintenance de l'ancien DUI pour ne pas perdre les données encore non transférées sur le nouveau progiciel

- 615685 : Vérification Sécurité : + 6 478 € dont 2 400€ euros pour des interventions de dératisation et 8 384€ suite à contrôle et re paramétrage des adressages du SSI obligatoire.

En compte 6156, les dépassements sont atténués en partie par une économie de 7 346€ en compte 615620 : Maintenance du matériel médical

Compte 635 Autres impôts : Nous notons une augmentation substantielle de la Taxe foncière pour 4 295€ soit + 16.52%.

Compte 66 Charges financières : + 1 081€ pour intérêts d'emprunts. Les intérêts de l'ensemble des emprunts représentent près de 20 K€

PRODUITS

Les produits sont en augmentation de 17K€ par rapport au prévisionnel 2025

Recettes Groupe 1 : Produits de la tarification

Montant en €		Réalisé N-2	Réalisé N-1	Budget 2025	Réalisé 2051	Ecart R2025/B2025	
						Montant	%
731	Produits à la charge de l'assurance maladie	3 399 786	4 009 970	4 169 749	4 169 749	0	0
732	Produits à la charge de l'Etat						
733	Produits à la charge du département						
738	Produits à la charge d'autres financeurs						
	TOTAL GROUPE 1						

Recettes Groupe 2 : Produits relatifs à l'exploitation

Montant en €		Réalisé N-2	Réalisé N-1	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R2025/B2025	
						Montant	%
70	Produits sauf 7082	8 235	9 774	9 000	9 652	652	7,24
7082	Participations forfaitaires des usagers	345 520	343 220	335 000	345 200	10 200	3,04
71	Production stockée						
74	Subventions d'exploitation et participations						
75	Autres produits de gestion courante				616	616	
603	Variation des stocks (en recettes)				3 342	3 642	
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats						
6419	Remboursements sur rémunération personnel non méd.						
6459	Remboursements sur charge de sécu. Soc. et de prév.						

Les produits relatifs à l'exploitation sont supérieurs au prévisionnel de 14 810€ qui correspondent :

- A l'augmentation des forfaits journaliers versés, de 3.04% par rapport au prévisionnel de 10 200€.

Recettes en atténuation : Comme indiqué précédemment, les indemnités journalières sont comptabilisées directement en diminution des salaires bruts. Elles n'apparaissent donc pas en produits du groupe 2.

Recette groupe 3 : Produits financiers

Montant en €		Réalisé N-2	Réalisé N-1	Budget 2025	Réalisé 2025	Ecart R2025/B2025	
						Montant	%
76	Produits financiers				6 027	6 027	
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
773	Produits sur exercices antérieurs						
775	Produits de cessions d'éléments d'actif						
777	QP des sub. d'invest. virée au résultat de l'exercice						
778	Autres produits exceptionnels						
781	Reprises sur amortissements, dépréciation et provisions	51 393	13 954		41 509	41 509	
787	Reprises prov. Réglementées	39 880	38 940	35 750	37 860	2 109	5,90
789	Utilisation de fonds dédiés				33 909	33 908	
79	Transfert de charges						
	TOTAL GROUPE 3	**91 273**	**52 894**	**35 750**	**119 305**	**83 553**	**233,72**

Les produits financiers sont de 83K€ supérieurs au prévisionnel. Cette situation exceptionnelle s'explique par plusieurs régularisations comptables dont les enregistrements antérieurs erronés sont apparus cette année compte tenu des circonstances (absence de la DAF et recours à des manageurs de transition externes).

Ces régularisations ont porté sur les éléments suivants :

- **Reprises sur provisions** : Les comptes de la MAS présentaient plusieurs provisions comptables anciennes n'ayant plus aucune justification juridique dans la mesure où les charges ou risques les ayant justifiés par le passé n'existent plus. Ces provisions ont donc été intégralement reprises pour un montant de **41 509 €.**

- **Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations** : Les comptes de la MAS font état de plusieurs provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations. Ces provisions font en principe l'objet d'une reprise parallèle aux amortissements des immobilisations qu'elles financent. Or, il est apparu que ces reprises n'avaient plus été correctement réalisées depuis 2017. La régularisation de cette situation amène à une reprise exceptionnelle de **37 860 €.**

- **Reprises sur fonds dédiés** : les comptes de la MAS présentaient un compte de provision réglementée pour renouvellement d'immobilisation qui était en réalité constitué uniquement par des crédits non reconductibles reçus pour des investissements. En conséquence, ce compte a été réimputé comptablement en fonds dédiés à l'investissement. Par ailleurs, là également les reprises n'avaient pas été effectuées en corrélation avec les amortissements des investissements réalisés. La régularisation de cette situation génère en conséquence une reprise exceptionnelle de **33 909 €.**

6.2. INVESTISSEMENTS MAS

Libellé	Durée d'amortissement	Montant en Euros
2 Housses de matelas douche		2 944.13€
3 Systèmes de pesée rails		8 856.09€
Armoire réfrigérée pour chariot		7 374.24€
Armoire Inox à roulettes		2 400 €
Cellule de refroidissement surgélation		3 942.70€
Roto laveuse		3 463.98€
Porte d'entrée admissions nuits		3 223.67€
Détection automatique éclairage couloir		7 043.14€
Remplacement 2 châssis de désenfumage		12 262.60€
Total investissements		**51 507.55€**

6.3 AFFECTATION DU RESULTAT

6.3.1- Détermination du résultat administratif :

Le résultat comptable est déficitaire de 47 936.02 €.

En application de l'article R.314-26 du CASF les provisions pour congés payés et départs à la retraite sont à réintégrer dans le résultat administratif et seront comptabilisées en comptes 115922 (pour les provisions CP) et 115923 (pour les provisions IDR).
Or ces comptes sont totalement absents de la comptabilité de la MAS. Il semble que le retraitement du résultat comptable en résultat administratif n'ait jamais été réalisé en méconnaissance des dispositions légales et réglementaires du CASF.

Au 31/12/2025 ces provisions inopposables s'établissent à :

- 158 585 € pour les congés payés outre 60 137 € pour les charges sociales afférentes, soit un total de 218 722 euros.
- 45 808.25€ pour les indemnités de départ à la retraite.

Après prise en compte de ces dépenses inopposables, le résultat administratif s'élève à
-47 936.02 + 218 722 + 45 808.25 = 216 594.23 €

6.3.2- Analyse du bilan financier :

Au 31 décembre 2025, avant affectation du résultat, l'analyse du bilan financier révèle :

- Un fonds de roulement d'investissement très faiblement positif avec :

- Un taux d'indépendance financière de 1.27 inférieur au ratio de 2 considéré comme adapté au secteur ;
- Un taux d'indépendance financière de 78.32% alors que le requis du secteur doit être inférieurs à 50%.
- Un taux élevé de vétusté des immobilisations de 72.20%.
- Un résultat de FRI faussé par l'absence d'enregistrement des dépenses inopposables en report à nouveau débiteur.

o Un fonds de roulement d'exploitation positif mais très largement faussé par l'absence de prise en compte des dépenses inopposables et avec une réserve de compensation des déficits représentant 0.70% des produits courants, soit un ratio très inférieur aux 5% attendus dans les établissements de petite taille

o Un Excédent de financement d'exploitation dont un tiers est constitué de dépenses inopposables non comptabilisées comme telles.

o Une trésorerie de 593 K€ inférieures aux dettes de l'établissement.

Ce bilan financier révèle donc une structure financière dégradée avec un haut de bilan insuffisant pour faire face aux investissements futurs nécessaires dans un établissement au patrimoine vieillissant et nécessitant des renouvellements.

6.3.3- Affectation du résultat administratif :

Compte tenu de ces éléments, l'affectation du résultat administratif est proposée comme suit au conseil d'administration :

- **150 000 € en 1068522 Réserve à l'investissement**
- **66 594.23 € en 1068562 Réserve de compensation des déficits.**

La Direction de transition

Eva Sourbé-Scarpitta